



# La lettre de Sapois



**N° 106**

*Sapois, le 25 juin 2021*

- **Rappel : Elections Départementales et Régionales**

Le second tour des élections départementales et régionales aura lieu ce dimanche 27 juin 2021.

Le bureau de vote sera installé à la salle polyvalente (1 chemin des Savoyards) et ouvert de 8h à 18h.

Afin d'assurer le bon déroulement de ce scrutin, chacun est invité à respecter les consignes indiquées à l'entrée du bureau de vote et à apporter son propre stylo pour l'émargement.

- **Fauchage**

Après quelques jours d'interruption suite à un problème mécanique, le fauchage des bords de routes a repris.

- **Des règles à respecter pour le bien-être de chacun**

L'arrêté préfectoral du 26 décembre 2006 précise que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux produits par les particuliers est également interdit.